



HOCKEY CLERMONT COMMUNAUTÉ AUVERGNE



Clermont-Ferrand, le 28 Juin 2018

Amis Hockeyeurs, Parents, Dirigeants,

Comme chaque année, cet édito pour vous donner les informations nécessaires pour la reprise de nos hockeyeurs pour la saison 2018/2019

1. AU COMITE DIRECTEUR

Suite à l'assemblée générale électorale du **19 Juin 2018** le comité directeur est composé ainsi :

Président : Thierry GROSSETÊTE

Vice-président : Frédéric DECELLE

Trésorier : Boris GARNIER

Responsable Hockey Mineur : Catherine GROSSETÊTE

Secrétaire générale : Claude ROUHET

Membre actif : Aymeric DAMIN

Membre actif : Michel BERRIER

Membre actif : Pascal MARTIN

Membre actif : Cédrick LABALLERY

2. STAGES CLUB

U13 / U15

2007, 2006, 2005 et 2004

Lundi 20 au Vendredi 24 août 2018

U11 / U13

2009, 2008, 2007 et 2006

Lundi 27 août au Jeudi 30 août 2018

 Si vous avez oublié de vous inscrire aux stages de reprise, c'est encore possible : contact.hoc@bbox.fr

Pour les U11 qui louent du matériel à Promok il vous faudra récupérer vos patins et votre casque avant le premier jour de stage (voir permanences plus bas).

Pour tous : il faut arriver avec du matériel en bon état et vérifier la taille de vos patins ! Ces derniers doivent être affûtés.



3. REPRISE des ENTRAÎNEMENTS (selon planning saison 2018/2019 ci-dessous)

Séniors Division 2	⚠ A partir du Lundi 13 août 2018 (planning spécifique camp d'entraînement)
U20 ELITE (1999 / 2000 / 2001)	
U17 ELITE (2002 / 2003)	
U15 (2004 / 2005)	A partir du Lundi 3 septembre 2018
U13 (2006 / 2007)	A partir du Vendredi 7 septembre 2018
U11 (2008 / 2009)	
U9 (2010 / 2011 / 2012)	A partir du Mercredi 5 septembre 2018
Ecole de Hockey (2013 et après...)	A partir du Mardi 11 septembre 2018 (Tous les enfants de l'école de hockey retourneront dans les groupes où ils évoluaient en fin de saison passée) Pour l'intégration en équipe des enfants nés en 2012 et avant, une évaluation sera faite par les entraîneurs
Loisirs 1 et 2	A partir du Dimanche 2 septembre 2018 20h

**L'ACCÈS À LA GLACE SERA INTERDIT A PARTIR DU
1^{er} SEPTEMBRE 2018 À TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS SA LICENCE 2018-2019 VALIDÉE**

Planning Entraînements

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	DIMANCHE	
	Hors-Glace	Glacé	Hors-Glace	Glacé	Hors-Glace	Glacé	Hors-Glace	Glacé	Hors-Glace	Glacé	Glacé	Glacé	
Compétition	DIV. 2	19:15 - 20:45	21:20 - 22:30			10:45 - 11:30	12:00 - 13:00	19:15 - 20:00	20:20 - 21:30	18:30 - 19:15	19:45 - 21:00		
	U20			19:15 - 20:00	20:25 - 21:30	19:15 - 20:00	20:30 - 21:30						
	U17	19:00 - 19:45	20:05 - 21:10					18:00 - 18:45	19:05 - 20:10				
Développement	U15	19:00 - 19:45	20:05 - 21:10			18:30 - 19:15	19:35 - 20:30						
	U13			18:15 - 18:50	19:15 - 20:15					18:05 - 19:30			
	U11			18:15 - 18:50	19:15 - 20:15					18:05 - 19:30			
	U7 / U9					14:30 - 15:00	13:00 - 14:15				13:00 - 14:15		
	Ecole Hockey			18:30 - 19:15							12:00 - 13:00		
	C.H.A J. CURIE LAFAYETTE	11:00 - 12:00		11:00 - 12:00				11:00 - 12:00		11:00 - 12:00			
	C.H.A A. BRUGIERE			15:45 - 17:15 Salle Muscu				15:45 - 17:15 Salle Muscu					
G.B	Spécifiques Gardiens durant les vacances scolaires												
Récréatif	Loisirs 1												20:00 - 22:00
	Loisirs 2												8:00 - 10:00 22:00 - 23:00
	Hockey Luge												

4. LICENCES et COTISATIONS

Les montants des cotisations pour la saison 2018/2019 (affûtage compris) sont détaillés dans le tableau ci-dessous. La cotisation est forfaitaire pour toute saison entamée. Vous pouvez opter pour un paiement en 4 fois sans frais.

La cotisation pour les joueurs évoluant en équipe comprend :

- Les entraînements, dirigés par des entraîneurs diplômés et des assistants bénévoles.
- Les déplacements (minibus ou bus) pendant tout le championnat.
- L'affûtage des patins selon un planning affiché pendant la saison.

Elle ne comprend pas :

- Le coût de la licence obligatoire auprès de la Fédération Française de Hockey sur Glace (incluant l'assurance FFHG option A obligatoire).
- Les repas et l'hébergement lors des déplacements du championnat (y compris phases finales).
- Les frais des matchs ou tournois amicaux à domicile et à l'extérieur.

LICENCES ET COTISATIONS Saison 2018-2019						
CATEGORIE	LICENCE FFHG 2018/2019	ASSURANCE FFHG	TOTAL FFHG	COTISATION HCCA	TOTAL	Si réinscription avant le 31 juillet 2018
Ecole Hockey - 9 ans	35,4	3,78	39,18	170,82	210	200
Ecole Hockey U11-U13	78,1	3,78	81,88	168,12	250	240
U6/U7	35,4	3,78	39,18	250,82	290	280
U9	35,4	3,78	39,18	370,82	410	400
U11 (compétition)	78,1	3,78	81,88	478,12	560	550
U13 (compétition)	78,1	3,78	81,88	478,12	560	550
U15	81,2	3,78	84,98	485,02	570	560
U17	81,2	3,78	84,98	525,02	610	600
U20	81,2	3,78	84,98	525,02	610	600
Loisirs 2 + Ados	81,2	3,78	84,98	255,02	340	330
Loisirs	81,2	3,78	84,98	255,02	340	330
Hockey Luge	81,2	3,78	84,98	25,02	110	100
Dirigeants non pratiquant	48,8	3,78	52,58	27,42	80	70

- 10€00 de réduction pour toute inscription avant le 31 juillet 2018
- 50% de réduction sur l'inscription Frère ou Sœur, jusqu'en U13 compris

Rappel : le coût de l'assurance « option de base » (voir extrait de la notice ci-dessous) est compris dans la licence (et il en est indissociable).

Montant des garanties et franchises

NATURE DES GARANTIES	NATURE DES DOMMAGES	MONTANT DES GARANTIES	FRANCHISE
RESPONSABILITE CIVILE GENERALE	dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	15.000.000 € par sinistre	Néant
	Dont Dommages matériels et immatériels consécutifs	1.600.000 € par sinistre	100 € par sinistre
DEFENSE PENALE ET RECOURS	Frais de procédure	15.250 € Par sinistre	Préjudice supérieur à 200 €

5. POUR S'INSCRIRE

Documents à fournir lors de l'inscription (les imprimés sont téléchargeables sur le site du hockey mineur) : <http://mineur.hccalessangliers.fr/>

- 1 photo d'identité numérique récente à envoyer à : hockeyclermont63@gmail.com
- La fiche de renseignements Recto-Verso remplie intégralement et signée
- Photocopie attestation carte vitale
- Certificat médical pour les nouveaux licenciés
- Attestation du licencié sur questionnaire de santé pour renouvellement licence si le certificat initial date de moins de 3 ans
- Le dossier de sur-classement pour les personnes concernées
- L'autorisation parentale pour tout prélèvement dans le cadre de contrôle anti-dopage
- L'imprimé sur le droit à l'image
- Pour les nouveaux licenciés : une photocopie de la carte nationale d'identité et/ou du passeport
- Le paiement de la cotisation et de la licence (modalités) :
 - 1 chèque global : Licence + Cotisation (à l'ordre du HCCA)
 - ou
 - 1 chèque Licence et 4 chèques cotisations (à l'ordre du HCCA)

Aucune demande de licence ne sera faite auprès de la FFHG si le dossier d'inscription n'est pas complet tant en documents demandés qu'en règlement financier
L'ACCÈS À LA GLACE SERA INTERDIT À PARTIR

1^{er} SEPTEMBRE 2018 À TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS SA LICENCE 2018-2019 VALIDÉE

Pour inscriptions ou réinscriptions au bureau du club :

- Soit par courrier à l'adresse du club
- Soit vous pouvez déposer vos dossiers dans la boîte aux lettres du club (seulement en semaine le matin entre 9h et 11h)
- Soit en vous présentant pendant les permanences ci-dessous

Du mercredi 11 Juillet au vendredi 13 Juillet 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 16 Juillet au vendredi 20 Juillet 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 23 Juillet au vendredi 27 Juillet 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Lundi 30 et Mardi 31 Juillet 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 06 Août au vendredi 10 Août 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 13 Août au vendredi 17 Août 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 20 Août au vendredi 24 Août 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 27 Août au vendredi 31 Août 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30

A partir du Lundi 03 Septembre aux horaires des entraînements (du lundi au vendredi inclus).

6. TENUE et MATERIEL du HOCKEYEUR

Lors d'achat de matériel, vous devez respecter les couleurs du Club (n'hésitez pas à demander conseil avant votre achat) : **Casque bleu royal - Culotte bleu royal**



Article 240 a) des Règles de Jeu Officielles IIHF : Tous les joueurs d'une équipe doivent être équipés de manière uniforme en ce qui concerne la couleur des maillots, des culottes, des bas et des casques (à l'exception du gardien de but qui est autorisé à porter un casque d'une couleur différente de celle du reste de l'équipe).

EQUIPEMENT JEUNE JOUEUR ET JOUEUSE



EQUIPEMENT DU GARDIEN / DE LA GARDIENNE DE BUT



L'équipement complet est obligatoire dès le passage aux entraînements d'équipe.

Pour l'école de hockey seuls les patins, le casque et des gants type ski sont obligatoires.

Une tenue de sport type jogging est approprié.

Des protections de coudes et genoux type roller sont souhaitables.

7. BOURSE au MATERIEL

La bourse au matériel aura lieu le **Samedi 8 Septembre 2018 de 12h00 à 14h00**, le long de la patinoire côté magasin Côté Halles.

Le matériel devra être en bon état et propre.

La vente sera assurée par les vendeurs eux-mêmes.

8. LOCATION de MATERIEL

L'association PROMOK, qui gère le matériel, propose pour les plus jeunes, de l'école de hockey à U11 (pas de location matériel joueur à partir de U13), des locations de casques et patins, aux conditions suivantes :

- Forfait de location 1 casque + 1 paire de patins EH U7 U9	60.00 € + Caution 100.00 €
- Forfait de location 1 casque + 1 paire de patins U11	70,00 € + Caution 100€
- Forfait pour gardiens 1 plastron, 1 mitaine, 1 bouclier 1 paire de jambières (bottes)	80.00 € + Caution 500.00 €

Cette location s'entend pour la durée de la saison uniquement, pour du matériel courant de bonne qualité. Ce matériel devra être entretenu avec soin.

Rappel : La grille sur le casque est obligatoire ainsi que la jugulaire

*Afin que les jeunes marcassins ainsi que les gardiens de but puissent monter sur la glace pour leur premier entraînement il est conseillé de venir récupérer le matériel de location en amont. Pour cela nous vous proposons des permanences. **(il vous est rappelé que la présence de l'enfant est indispensable pour essayer le matériel !)***

Permanences pour venir louer le matériel au local PROMOK :

Du lundi 23 Juillet au vendredi 27 Juillet 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Lundi 30 et Mardi 31 Juillet 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 06 Août au vendredi 10 Août 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 13 Août au vendredi 17 Août 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 20 Août au vendredi 24 Août 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 27 Août au vendredi 31 Août 2018 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30

A partir du Lundi 03 Septembre Promok sera ouvert 30 minutes avant les horaires des entraînements.

9. MANIFESTATIONS EXTERIEURES POUR la PROMOTION du HOCKEY

Nous avons besoin de votre aide pour faire connaître notre sport, notamment lors des manifestations suivantes (merci de contacter Catherine GROSSETÊTE - 06 73 45 91 76 – et/ou – hockeyclermont63@gmail.com pour proposer votre aide) :

- ⇒ **Journée Porte Ouverte École de Hockey**
- ⇒ **Journée Porte Ouverte Féminine**
- ⇒ **Forum des Associations**
- ⇒ **Diverses manifestations pendant la saison**



Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez adresser un mail à hockeyclermont63@gmail.com ou téléphoner au 06-73-45-91-76



Bonne saison à tous

Thierry GROSSETETE – Président HCCA

Pour plus d'infos, toute l'année :

<http://mineur.hccalessanqliers.fr/>

<http://hccalessanqliers.fr/>